

N/REF : 6/08/2025 14H57 C:000362 I:13843
V/REF : CHU MAYA-C611-2025106
V/Email reçu le Mercredi 06/08/2025 a 14H57

COALLIA ASSOCIATION

**22, RUE BAHON RAULT
35069 RENNES**

IMMEUBLE : RES MOTTE BARIL
3 AV MONSEIGNEUR MOUEZY
35000 RENNES

Rennes, le

13 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 MOUEZY - MME ROUSSEL 06.09.13.71.24 OU MME VINCENT 06 12 09 56
38
1ER ÉTAGE
CHAMBRE 321 ET 331

MOTIF : FUITE D'EAU AU NIVEAU DES SIPHONS

Donneur d'ordre : Mme J. MARQUES

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/08

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

DEPOSE SIPHONS ET BONDES DEFECTUEUX

FOURNITURE ET POSE DE DEUX SIPHONS

FOURNITURE ET POSE DE DEUX BONDES

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

REMARQUE : PRÉVOIR CRÉATION DE DEUX SIPHONS DE MACHINE A LAYER AVEC DEUX ROBINETS DANS LOCAL MÉNAGE.

INTERVENTION DU 27/08

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU

MODIFICATION EVACUATION PVC DANS LOGEMENT 321 ET 331

FOURNITURE ET POSE DE DEUX SIPHON DE MACHINE A LAYER

DEPOSE ROBINET SIMPLE

FOURNITURE ET POSE D'UN ROBINET MACHINE A LAYER DOUBLE

REMISE EN EAU

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

RE

NR AB Email envoyé le 12/11/25 a 09H59 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 03/11/25 a 09H57 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 27/10/25 a 09H58 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 20/10/25 a 09H51 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 13/10/25 a 10H15 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 06/10/25 a 10H02 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 29/09/25 a 10H16 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 22/09/25 a 10H09 Mme F. ROUSSEL
NR AB Email envoyé le 15/09/25 a 11H51 Mme F. ROUSSEL
BB AB Email envoyé le 08/09/25 a 18H16 Mme F. ROUSSEL
CL LCOMPTER Email envoyé le 28/08/25 a 16H32 FATOU.ROUSSEL@COALLIA.ORG
CL LGESTION Email envoyé le 11/08/25 a 14H20 FATOU.ROUSSEL@COALLIA.ORG
BONJOUR SUITE INTERVENTION DU 08/08, PRÉVOIR CRÉATION DE DEUX SIPHONS DE
MACHINE A LAVER AVEC DEUX ROBINETS DANS LOCAL MÉNAGE. SOUHAITEZ VOUS UN
DEVIS? DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE VOTRE PART.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 11/08/25 A 14:18 MME F. ROUSSEL
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 28/08/25 A 16:27 MME F. ROUSSEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50		29,50
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 08/08	1	69,24		173,10
5,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 27/08	2	69,24		346,20
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie 08/08	1	40,66		40,66
2,00	Siphon(s) Lavabo régl.	1	30,15		60,30
2,00	Bonde(s) lavabo	1	31,87		63,74
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie 27/08	2	40,66		40,66
1,00	Robinet(s) Machine a laver	2	6,71		6,71
2,00	Siphon(s) Pvc Machine a laver	2	8,93		17,86
1,00	Metre(s) de PVC dn 40	2	2,53		2,53
TOTAL H.T.					781,26
T.V.A. a 20,00%					156,25
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>937,51</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.